

**CITOYENNETE DES PERSONNES AGEES :  
CITOYENNAGE PRESENTE SES PROPOSITIONS A B. BOURGUIGNON**

Alors que la crise COVID interroge notamment quant à la place des personnes âgées fragilisées au sein de notre société, P. WENDER, Président de l'association Citoyennage regroupant des personnes vivant en établissements et accompagnées à domicile, a présenté ses propositions à la Ministre à l'Autonomie à l'occasion d'un entretien ce mardi.

Cette démarche d'expression des personnes âgées vise en effet à faciliter l'expression et la participation des personnes âgées aidées afin de faire évoluer le fonctionnement quotidien des structures sur la base de leurs attentes et préconisations, depuis plus de 25 ans.

L'association a en ce sens indiqué la nécessité à moyen terme de repenser, dans le cadre de la Loi Autonomie à venir, le modèle de l'aide aux personnes âgées en développant de nouveaux services et de nouveaux métiers axés sur les réponses en accompagnement socio-culturel (psychologues, animateurs, spécialistes du tourisme et de la vie culturelle, personnels de restauration dans les établissements, ...).

De la même manière, Citoyennage a mis l'accent sur l'importance de prendre en compte la parole des personnes âgées dans toutes les réflexions menées sur le grand âge et l'autonomie afin d'assurer l'effectivité de leurs droits et libertés.

L'association contribuera ainsi, notamment à l'égard des pouvoirs publics à établir et poursuivre, tant au niveau de l'élaboration que du suivi, une meilleure politique en faveur des personnes âgées, par une meilleure prise en compte des enjeux liés à la vieillesse et au vieillissement.

Elle attend donc à court terme que l'Etat assure une pleine et entière participation et représentativité, tant au niveau local que national, des personnes âgées aidées aux travaux préparatoires de la Loi Autonomie.

Pour tout contact  
Lucile LAPOUJADE  
Tél : 06 37 43 34 12